



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11/06/2024

DÉLIBÉRATION
n° CA 2024 – 20_I

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(École de Management - TSM)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration



Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 11/06/2024
DELIBERATION n° CA 2024 – 20_J
Compte rendu des décisions prises par M. le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Ecole de Management - TSM)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
17/05/2024	Adhésion à une association	CF 915 401 004	Adhésion de l'École de Management-TSM, à compter de l'année universitaire 2023/2024, à l'Association Nationale des Vice-Présidents et Chargés de Mission en charge de la Transition Écologique et Sociétale des Universités.